



PARENTHÈSE

Le journal d'Argenvières

Numéro spécial Les vœux du Maire et du Conseil Municipal

Au niveau associatif :

- Création de l'association les 3A (Association Animations Argenvières) le 31 août 2021, les membres ont pu organiser une tombola début décembre grâce à la générosité de commerçants locaux et de donateurs, tombola qui a rencontré un franc succès.
- Générations mouvement « Entraide Amitiés » a offert à tous ses membres un colis mais n'a pas pu encore reprendre ses réunions,
- L'association Athanor a organisé des vidéo conférences et devrait reprendre les rencontres à partir du 14 février si les conditions sanitaires le permettent.

« Nous souhaitons que les activités associatives puissent reprendre afin d'en finir avec l'isolement pesant et que la vie reprenne son cours normal. »

Chers administrés,

Dans Parenthèse du mois d'octobre, je vous invitais à nous retrouver mi-janvier pour les vœux du maire. Malheureusement, au vu de l'évolution de la situation sanitaire, c'est à l'unanimité que tous les maires du territoire ont décidé d'annuler ces rencontres traditionnelles du mois de janvier.

Aussi, toute l'équipe municipale a choisi de vous présenter ses vœux par le biais d'une information sur support papier en vous dressant un bilan de l'année écoulée et une présentation des projets pour 2022.

A très bientôt.

Francine Ménard

Les personnels :

- * Thierry MINO est nommé titulaire depuis le 23 décembre 2021 après une année de stage,
- * Anthony THIVELET, a été recruté le 7 juin 2021 à mi-temps pour un emploi saisonnier et, au vu des besoins, un nouveau contrat d'un an lui a été proposé depuis le 1^{er} octobre 2021,
- * Nadège RHIT a quitté ses fonctions de secrétaire de mairie pour rapprochement de conjoint le 31 décembre 2021 ; Carole CHABASSIER a été recrutée pour la remplacer le 25 novembre 2021, ce qui lui a permis de bénéficier d'un mois de tuilage avant sa prise de fonction toute seule le 1^{er} janvier 2022.
- * Carole CHABASSIER bénéficie déjà d'un contrat de 10h à la mairie de Sévry, il lui a donc été proposé un contrat de 26h30.

Bilan de travaux :

- ◇ Les travaux de la cuisine de la salle des fêtes sont terminés (agrandissement avec le percement du mur des anciens toilettes, nouveau carrelage, faïence relookée, changement du chauffe-eau et mise aux normes électriques) pour un montant de 12 617,90 € HT, en auto-financement,
- ◇ Le logement communal a été repeint et l'entrée totalement refaite en régie interne, les trois fenêtres donnant sur la cour ont été remplacées par des fenêtres en PVC pour un montant de 1 869,45 € HT,
- ◇ Des stores intérieurs sont venus compléter la finition de la salle des fêtes et d'autres ont été installés dans la salle du conseil municipal pour un montant de 3 264,20 € HT,
- ◇ Les chemins de randonnées ont été nettoyés et recensés afin d'être inscrits dans un livret départemental,
- ◇ Des arbres ont été abattus autour de l'étang de Villedoigt car ils devenaient dangereux, notamment un chêne au bout de l'étang qui a été remplacé par un saule pour un montant de 25 €,
- ◇ Mise en place d'un container à verre au Charme,
- ◇ L'enrobé de la Route des Rousseaux, route qui est mitoyenne avec la commune de la Chapelle Montlinard, a été entièrement réalisé à partir du procédé ECOMAC pour un montant de 20 580 € HT pour chaque commune. La commune a obtenu une subvention DETR (Dotation d'Équipement pour les Territoires Ruraux) par arrêté préfectoral de 8 232 € HT soit 40 % de la dépense qui seront versés en 2022. Toutefois, nous n'avons pas pu bénéficier d'une subvention départementale car les travaux ont été classés en catégorie 2, catégorie non éligible à subvention.
- ◇ Par contre, l'ONF a mis en vente une parcelle de chênes qui a rapporté à la commune 65 883 €, dont 47 765 € payés en 2021 ; le solde, 18 118 €, sera versé fin février 2022.
- ◇ Au niveau des achats de matériel, le tracteur CASE a été repris, avec le broyeur et l'épareuse contre un nouveau tracteur d'occasion plus petit de 90CV ainsi qu'un nouveau broyeur adapté pour un montant de 22 000 € HT (reprises déduites), financé sur trois ans,
- ◇ Également, achat d'un réciprocatrice, d'une tronçonneuse et d'une perceuse pour un montant total de 1 323,17 € HT,
- ◇ Achat de panneaux de police et de panneaux de rues pour un montant de 2 231,54 € HT.

Les projets ...

- ◆ Depuis le 1^{er} janvier 2022, la commune a adhéré au Syndicat d'ordures ménagères du SICTREM de Baugy. A compter du 1^{er} février, le ramassage aura lieu le jeudi après-midi et non plus le jeudi matin. Concernant la déchèterie, la commune est toujours rattachée à la déchèterie des Bertranges. La carte que vous présentiez à chaque passage est remplacée par un badge que vous pouvez soit vous procurer au siège de la Communauté de Communes des Bertranges avec un justificatif de domicile, soit bientôt à la mairie d'Argenvières (le logiciel est en cours d'installation et nous attendons les badges),
- ◆ Fin janvier, distribution à toutes les personnes de plus de 65ans d'un colis car malheureusement, afin de ne pas prendre de risque inutile pour nos aînés, le repas de fin d'année n'a pas été programmé,
- ◆ Nettoyage de l'étang du Gué au Roi pour lui redonner enfin son apparence et en faire un nouveau lieu de détente, de pêche et de promenade. L'étang avait été mis en assec, mais suite à un refus de la Direction Départementale des Territoires (DDT) d'en retirer les boues car il est traversé par un petit cours d'eau, l'ancienne municipalité avait rencontré le directeur de la DDT et son adjoint pour trouver une solution. Une visite a eu lieu après le confinement en juillet 2020 et une autorisation de ramener les boues sur les berges et de retirer la végétation a été donnée en septembre 2020. Plusieurs entreprises ont été contactées mais il a été difficile d'avoir des devis. Une entreprise de Lignières a répondu. De nombreux mails portant sur les travaux proposés ont été échangés avec la DDT afin de répondre aux préconisations du service de la Police de l'eau. Les travaux étaient prévus fin août / début septembre 2021. Cependant début 2021, les Voies Navigables de France (VNF) ont procédé à la vidange du canal pour le mettre en chômage afin d'y réaliser des travaux. De ce fait, comme l'étang du Gué au Roi est le déversoir du canal, ce dernier a de nouveau été remis en eau, à notre grand désespoir. Une fois les travaux de VNF terminés, le climat pluvieux n'a pas été favorable à ce que l'étang baisse à nouveau et malheureusement, les travaux n'ont pas pu être réalisés. Il est encore actuellement très rempli et nous espérons pouvoir réaliser ce projet de nettoyage soit au printemps, soit durant l'été.
- ◆ Réhabilitation de la place du Plessis. Le cabinet en conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) a envoyé une étude en juin 2021. Un architecte paysagiste est venu en octobre afin de présenter une proposition pour faire de cette place, un lieu convivial et sécurisant.
- ◆ Dans le cadre d'économie d'énergie, les huisseries de la mairie vont être changées, et le remplacement de la chaudière est envisagé car elle donne des signes de fatigue.
- ◆ Campagne de changement des panneaux de rues par quartier chaque année.

A partir du 15 février 2022, nous vous invitons à suivre l'actualité de la commune sur le nouveau site internet

www.argenvieres.fr.



Nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur, de réussite dans vos projets et surtout de santé pour cette nouvelle année 2022 que nous espérons plus sereine et propice aux retrouvailles.

Bien sincèrement.

Toute l'équipe municipale.